



Le Saint-Polois

Le journal d'informations des habitants n°9

#Numéro 9
JUN 2023

12^{ème} Foire Agricole *Un beau jour de foire ensoleillé*



Retrouvez ce bulletin et toute l'actualité de votre Ville sur www.saintpolsurternoise.fr
Et sur la page Facebook officielle de la Ville !

Edito

Chère Saint-Poloise, cher Saint-Polois,

Depuis le début de l'année, nous avons assisté à de nombreuses manifestations organisées par la Ville ou diverses associations.

En janvier, la Musique de Saint-Pol nous offrait un concert de haut niveau, rehaussé par la participation des musiciens du groupe « Brass Band des Hauts-de-France » et en mai, un concert cabaret organisé avec l'école de musique intercommunale.

En février, comme le veut la tradition, les Carnavaleux se sont exprimés, à leur manière, par des barbouillages sur les vitrines des commerçants et les vitres de la mairie. Ils se sont rendus à la Résidence Autonomie « Les Jours Paisibles » et défilé le midi en centre-ville. Le 11 mars, sous un soleil radieux, la foire de printemps a connu un réel succès. Vous étiez très nombreux pour profiter des bonnes affaires chez les commerçants et de toutes les expositions et attractions proposées. Ce même mois, l'Union Commerciale du Ternois a proposé un défilé de mode devant un public attentif qui a fait salle comble.

Régulièrement, diverses expositions au Musée Danvin vous sont présentées pour découvrir les talents des artistes locaux ou régionaux au travers de leurs œuvres. L'été arrive, les associations et la municipalité travaillent pour offrir aux Saint-Polois et aux vacanciers, des activités et des distractions pour tous, petits et grands. Au vu du succès de l'été dernier, malgré la crise de l'eau et de l'énergie, les nageurs pourront se faire plaisir avec un ou deux degrés de moins dans les bassins. La piscine ouvrira le 19 juin.

Et même si, bien sûr, rien n'est jamais parfait, tout est mis en œuvre par les agents, les bénévoles et les responsables associatifs dévoués et engagés ainsi que par les élus pour faire de Saint-Pol une commune où se mêlent culture, sports et loisirs avec des événements, des rencontres, des moments à consommer sans modération.



J'espère qu'avec le programme des animations qui se profile pour la période estivale, nous profiterons de ces loisirs, de ces distractions et activités pour nous faire oublier les moments difficiles et les contextes de crise que nous subissons et permettre ainsi à nos concitoyens d'avoir des lieux d'échanges et de partage.

Je veux profiter de cet éditto pour vous remercier de votre participation aux événements de cet été et remercier le personnel communal pour son implication et son engagement au service de la collectivité et de nos concitoyens.

A toutes et tous, je vous souhaite un bel été 2023.

**Danielle VASSEUR,
Maire de Saint-Pol-sur-Ternoise**

Attention, les horaires d'ouverture de votre mairie ont changé

- du lundi au jeudi : 8h30 - 12h00 / 13h30 - 17h30
- le vendredi : 8h30 - 12h00 / 13h30 - 17h00
- le samedi matin (service État-Civil uniquement) : 9h30 - 12h00

Budget de la Ville

La municipalité poursuit la maîtrise de ses dépenses de fonctionnement.

La commune définit des Programmes Pluriannuels de Fonctionnement et d'Investissement visant l'amélioration constante et durable du patrimoine communal et des services rendus aux habitants. Elle poursuit la recherche de financements extérieurs et de solutions innovantes pour optimiser les ressources de la commune auprès des partenaires institutionnels comme l'État, le Conseil Régional, le Conseil Départemental, l'Europe, ... pour préserver la capacité d'autofinancement de la commune sur le long-terme.

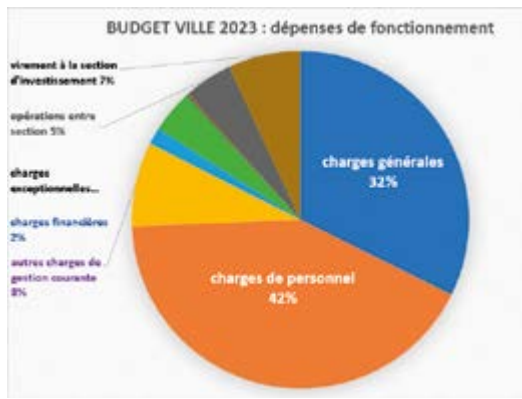
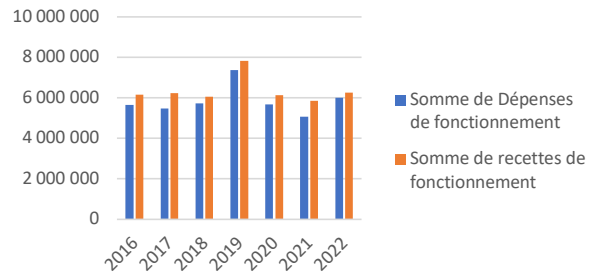
Bilan financier 2022

Parmi les faits les plus marquants de l'année 2022, on note l'impact du coût de l'énergie. Les dépenses de gaz pour le chauffage de l'ensemble des bâtiments communaux ont doublé en 2022, par rapport à la moyenne des dépenses des 5 dernières années, représentant un surcoût d'environ 400 000 €.

Les efforts de tous ont permis d'absorber partiellement l'impact de ce contexte particulier.

Budget 2023 de fonctionnement : 7 775 000 € en recettes et 7 348 000 € en dépenses

Évolution des dépenses et recettes de fonctionnement de 2016 à 2022



Le budget 2023

L'élaboration et le vote du budget sont un moment fort de la vie de la commune. Ils prévoient et autorisent les dépenses et recettes pour l'année. Le budget traduit les orientations politiques en moyens pour les mettre en œuvre.

Recettes de fonctionnement :

- Impôts 54 %
- Dotations 20 %
- Excédent reporté 17 %
- Produit des services 9 %

Budget 2023 d'investissement : 1 553 000 €

- Études préparatoires 71 700 €
- Étude redynamisation centre-ville 54 000 €
- Étude de faisabilité RD 941 Ramecourt/Saint-Pol 17 700 €

- Travaux et voirie, et aménagements divers 360 100 €
- Travaux déconnexion eaux pluviales 243 600 €
- Installations de voirie 86 500 €
- Travaux aménagement mairie 30 000 €

- Cadre de vie, jeunesse 72 300 €
- Installations d'aires de jeux (Farfouille et Victor Hugo) 42 300 €
- Création aire de jeux école maternelle 30 000 €
- Amélioration de la dépense énergétique 56 000 €
- Robinets thermostatiques 6 000 €
- Rénovation énergétique stade Léo Lagrange 50 000 €

Réunions de quartier

Pendant la campagne électorale, l'équipe majoritaire s'était engagée à mettre en place des réunions de quartier.

L'objectif de ces moments est d'instaurer un esprit de proximité, d'écoute et d'échanges mais également de mieux saisir vos attentes, de les prendre en considération et de pouvoir y répondre du mieux possible. Ce sera aussi l'occasion pour l'équipe de vous présenter les projets en cours ou à venir dans votre quartier.

3 réunions de ce type ont déjà été organisées au niveau du secteur de la Résidence Mieux Vivre, du quartier de Rosemont et une spécifiquement pour le chantier de la Maison de la Solidarité.

La prochaine réunion de quartier concernera le centre-ville et se tiendra le mercredi 28 juin à 19h00. Rendez-vous place de l'Hôtel de Ville. N'hésitez pas à nous rejoindre pour que nous puissions répondre à vos interrogations.



Travaux

Travaux de déconnexion des eaux pluviales à venir

La commune de Saint-Pol-sur-Ternoise s'est engagée dans un plan de concertation de l'eau qui s'étalera sur une durée de 12 années. Ce plan vise à améliorer la gestion des eaux pluviales sur le territoire et à préserver la qualité des milieux aquatiques.

Les eaux pluviales sont les eaux de pluie qui ruissellent sur les surfaces imperméables (toitures, chaussées, trottoirs ...). Elles peuvent entraîner des problèmes d'inondation, de pollution ou de saturation des réseaux d'assainissement. Il est donc important de favoriser leur infiltration dans le sol, ce qui permet de recharger les nappes phréatiques et de réduire les débits de ruissellement.

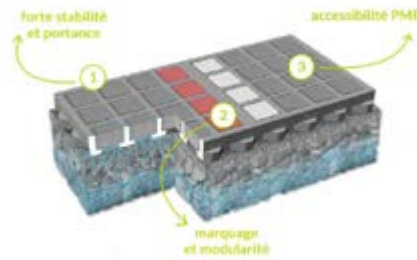
Dans ce cadre et pour la troisième année consécutive, des travaux de déconnexion de l'eau pluviale seront réalisés à partir du dernier trimestre 2023. Ils concerneront les rues Brossolette et de Canteraine (section comprise entre le chemin rural en direction de Saint-Michel-sur-Ternoise et le haut de la dite rue). L'objectif est de déconnecter les eaux pluviales du réseau d'assainissement et de les infiltrer sur place grâce à des techniques alternatives.

Ces techniques sont les suivantes :

- **des zones de stationnement drainantes** : il s'agit de revêtements perméables qui laissent passer l'eau dans le sol. Elles peuvent être constituées de pavés, de dalles ou de graviers.
- **des puits d'infiltration** : il s'agit de creuser des trous dans le sol et de les remplir de matériaux poreux (sable, gravier, cailloux ...) qui facilitent l'infiltration de l'eau.
- **des noues** : il s'agit de fossés végétalisés qui recueillent l'eau pluviale et la dirigent vers des zones d'infiltration.

Les travaux seront organisés pour minimiser la gêne au quotidien. La circulation sera possible par l'instauration d'un alternat par feux tricolores. Les riverains seront informés en amont du planning et des modalités des travaux.

La commune de Saint-Pol-sur-Ternoise vous remercie pour votre compréhension qui vise à améliorer le cadre de vie et à protéger l'environnement.



Occuper le domaine public et l'utiliser dans des limites excédant le droit d'usage appartenant à la collectivité sont interdits en dehors d'une autorisation régulièrement délivrée.

Particuliers, entreprises ..., vous devez solliciter l'octroi d'un arrêté (quel que soient la nature, la durée, la situation dans la Ville), qui fixera les prescriptions à respecter.

Selon le type d'occupation, une redevance est due dorénavant dès le premier jour de l'utilisation du domaine public et ce, selon un barème fixé par délibération du Conseil Municipal en date du 27 mars 2023.

A propos des trottinettes électriques



A noter : le non-respect de ces instructions est passible d'une amende allant de 35 à 135 € suivant le cas.

Pour vos travaux



Embellissons notre Ville grâce à un bon nettoyage de printemps. Pour cela, la municipalité a décidé de mettre à disposition des usagers, gratuitement, un nettoyeur haute pression pour les travaux de nettoyage de façade.

Pour connaître le détail des modalités d'emprunt, vous pouvez contacter les services techniques au 03.21.47.00.10.

Environnement

Après les travaux de taille et d'élagage effectués cet hiver, la saison printanière a débuté avec ce qui en découle en matière d'espaces verts (tonte, débroussaillage, désherbage et plantation ...).

Les jardiniers et les agents de la voirie s'affairent pour offrir aux Saint-Polois un beau cadre de vie.

Pour ce faire, de nombreux projets pour 2023 sont en cours de réalisation avec pour objectif de faire place à une gestion en adéquation avec la nature :

1) Une réorientation du fleurissement

- Création de massifs arbustifs (exemple : rue de Béthune), de vivaces, de bulbes en lieu et place du fleurissement de plantes annuelles et biennuelles qui n'est plus dans l'air du temps (réduction de la consommation d'eau, facilité d'entretien avec le paillage).

- Suppression d'un tiers des jardinières, bacs et suspensions.

2) Une politique zéro phyto

Pour répondre aux contraintes environnementales, cette année, l'usage de produits phytosanitaires a été totalement banni dans l'intégralité des espaces verts et cimetières. Pour cela, du matériel adapté a été investi. L'accent sera mis pour la voirie sur le désherbage manuel (houe, binette), mécanique (balayeuse et outillage spécifique) et au gaz (avec un désherbeur nouvelle génération à air pulsé qui consomme 5 % de gaz et 95 % d'air). L'équipe des services techniques travaille chaque jour pour maintenir en état de propreté suffisant nos nombreux caniveaux, pavés et autres de la commune en invitant la population à en faire autant devant leurs habitations.

Le travail sera similaire dans les espaces verts avec un apport de BRP (Bois Raméal Fragmenté), copeaux, plaquettes dans bon nombre des massifs (récupération à la suite des travaux d'élagage). « Rien ne se perd tout se transforme » (Antoine Lavoisier).

3) Une gestion différenciée

La gestion différenciée des espaces verts communaux a été mis en place. Il s'agit là de gérer de façon plus écologique et ainsi préserver la biodiversité locale. Ainsi, la végétalisation spontanée des tours d'arbres et le fauchage tardif seront de plus en plus généralisés pour créer un échange faune / flore. Certains talus ne seront plus fauchés systématiquement. De plus, l'achat d'une tondeuse « mulching » permettra d'éviter le ramassage et le transport de matière donc, de réduire la consommation de carburant. Enfin, la hauteur de tonte sera réhaussée dans certaines zones pour mieux lutter contre la sécheresse du gazon et pour la pousse de certaines adventices indésirables.

Bonne nouvelle : grâce à la mise en place de la gestion différenciée, une *Ophrys apifera* (orchidée abeille) a été découverte sur un des espaces verts de la commune.



Service des espaces verts

Le saviez-vous ?

La superficie totale des espaces verts (hors trottoirs et accotements) entretenus par le service des espaces verts est d'environ 164 579 m² avec :

- 22 500 m² d'espaces fleuris
- 102 550 m² de surface enherbée à tondre
- 37 406 m² de surface enherbée à débroussailler qui passeront progressivement en gestion différenciée.
- 2 123 mètres linéaires de haies
- 360 arbres environ.

La commune entretient également environ 42 kms de voirie.

La superficie entretenue manuellement est estimée à 19 179 m² pour les cimetières.

Le service des espaces verts est composé de 11 titulaires :

- 2 agents pour les stades,
- 1 agent de voirie/propreté,
- 1 agent affecté à la balayeuse,
- 2 agents pour la gestion des évènements,
- 5 agents des espaces verts.

Afin de renforcer l'équipe pendant la période estivale, la Ville a recruté 6 saisonniers au 1er mai.

2 PEC (Parcours Emploi Compétences) arriveront également d'ici peu.

Animations

La 12^{ième} foire agricole

Après le succès de la foire agricole de 2022, les élus ont souhaité la reconduire cette année, pour la plus grande satisfaction des exposants et du public. Cette foire est désormais devenue incontournable.

L'affluence quasi ininterrompue montre que la population aime se retrouver autour de l'un des événements phares de la vie Saint-Poloise.

Quelques innovations pour ce cru 2023 : l'apparition d'un village « artisanat, terroir et dégustations » sur la place Georges Graux et un espace d'exposition de matériels agricoles plus grand que les années précédentes, du côté de la place Mitterrand. Sans oublier le pôle animalier avec les chevaux, lapins, pigeons, mini ferme et les stands associatifs sur cette même place.

Côté animation, des structures gonflables ont été mises à disposition pour les plus jeunes et des mascottes se sont promenées sur la foire pour le plus grand bonheur des petits et des grands. La troupe Doublevede Quintet et les Pères la Joie ont également déambulé au cours de cette journée festive.

Comme tous les ans, une braderie des commerçants et un marché ont été installés dans les rues reliant les places Mitterrand et Georges Graux.

Merci à toutes et à tous et rendez-vous en 2024 !



Le programme des animations 2023

- **Du 9 juin au 9 septembre** : Polofolies tous les vendredis au Square Warstein
- **Le 17 juin** : Kermesse des écoles Saint Louis / Sainte Anne
- **Le 18 juin - 10h** : Commémoration du 18 juin - Rdv au Monument aux morts
- **Du 19 juin au 31 août** : Piscine (inscription aux cours à partir du 5 juin à la Maison Pour Tous)
- **Le 24 juin à partir de 21h** : Fête de la Musique - Place de l'Hôtel de Ville
- **Le 24 juin** : Kermesse des écoles Pignion / La Fontaine Prévert
- **Le 28 juin** : Réunion de quartier du centre-ville - Rdv devant la mairie
- **Le 7 juillet** : Marché du terroir - Avenue Charles de Gaulle
- **Du 10 juillet au 18 août** : Mini plage : Du lundi au vendredi - Parc du Château de 14h à 18h
- **Le 13 juillet à partir de 21h** : Fête Nationale : Concert GUILTY DELIGHT et feu d'artifice (23h) - Parking du stade Léo Lagrange
- **Le 14 juillet à partir de 11h** : Kermesse des Pompiers - Place Pompidou - 14h Spectacle des majorettes de Valhuon
- **Du 18 juillet jusqu'au 31 août** : Sorties familiales (une sortie par semaine)
- **Le 29 juillet à partir de 20h** : Concert Excelsior - Salle Coubertin
- **Le 11 août** : Marché du terroir - Avenue Charles de Gaulle
- **Le 3 septembre - 10h** : Anniversaire de la Libération de Saint-Pol - Rdv au Monument aux morts
- **Le 8 septembre** : Marché du terroir - Avenue Charles de Gaulle
- **Le 9 septembre** : Ducasse - Centre-ville



Sorties familiales

Pour répondre aux attentes des familles qui n'ont pas la chance de partir en vacances, des sorties familiales dans des parcs d'attractions seront proposées **chaque mardi du 18 juillet au 16 août 2023**.

- **18 juillet** : Dennlys-Parc (participation : 15 €)
- **25 juillet** : Bellewaerde (participation : 25 €)
- **1 août** : Plopsaland (participation : jusqu'à 11 ans 16 € / 12 ans et plus 26 €)
- **8 août** : Dennlys-Parc (participation : 15 €)
- **16 août** : Pairi Daiza (participation : jusqu'à 11 ans 20 € / 12 ans et plus 30 €)



Comment s'inscrire ? (Aucune inscription ne sera prise par téléphone)

Permanences à la Maison Pour Tous à partir du 1^{er} juillet tous les lundis, mercredis et vendredis de 9h à 12h. Attention, toute inscription sera validée une fois le règlement effectué.

Pour tous renseignements, contactez Cédric Simon :
Tél : 03 21 03 52 72 / 07.72.45.18.34
Mail : c.simon@saintpolsurternoise.fr



Mini-plage au parc du Château (rue du Mont)

Le rendez-vous incontournable des familles au parc du Château. Les animateurs vous accueilleront du lundi 10 juillet au vendredi 18 août de 14h à 18h.

Pour tous renseignements, vous pouvez contacter Katy Vaillant
Tél : 03.21.03.52.72 - Mail : k.vaillant@saintpolsurternoise.fr



Cet été à Saint-Pol-sur-Ternoise

Polofolies - Square de Warstein

Date à retenir dans le calendrier des Saint-Polois, le 9 juin, pour le lancement des Polofolies. Comme les années précédentes, chaque vendredi de l'été (jusqu'au 8 septembre), il y aura des ateliers pour les enfants à partir de 17h et dès 19h, des spectacles et concerts. La buvette sera, comme l'an dernier, gérée par des associations. **À noter que pour cette nouvelle édition, le marché situé à proximité du parc aura lieu le 9 juin, 7 juillet, 11 août et le 8 septembre.**

*C'est l'été (Sur l'air de Vive le vent)
C'est l'été, c'est l'été
Viens vite t'amuser
Il fait beau et il fait chaud
Il faut en profiter. Hé !
C'est l'été, c'est l'été
Viens vite te baigner
Bien avant que le soleil
Ne retourne se cacher.*

PROGRAMME DES SPECTACLES POLOFOLIES

VENDREDI 09 JUIN : NATH & BOYFRIENDS

Fans de la foisonnante période musicale des 60's, Nath & Boyfriends auraient voulu monter un groupe de Yéyés mais ne savaient jouer que de l'accordéon. Ils l'ont quand même fait.

VENDREDI 16 JUIN : ACADEMY BALLET

Après s'être produit pour leur spectacle de fin d'année, Academy Ballet vous propose un condensé de celui-ci. Laissez-vous emporter dans l'univers du Voyage à travers différentes danses du monde.

VENDREDI 23 JUIN : SPECTACLE DE CIRQUE

«Laisse-moi» par le collectif Primavez - deux acrobates évoluent sur un double mât chinois.

VENDREDI 30 JUIN : MUSIQUE DE SAINT-POL

Place aux musiciens du cru avec la Musique de Saint-Pol qui vous proposera un répertoire festif bien en phase avec l'ambiance des Polofolies.

VENDREDI 07 JUILLET : BALLERIN 'ATTITUDE

Ballerin'Attitude vous propose de (re)découvrir des extraits de leur nouveau spectacle, « Les femmes célèbres », chorégraphiés par leurs professeurs, Jessica Nowak-Vasseur et Fanny Ruffault-Lefrancq.

VENDREDI 14 JUILLET : SAINT POL ORCHESTER TYROLER

Le SPOT est un groupe bavarois tyrolien qui aura le plaisir d'animer les Polofolies avec un répertoire de chansons houblonnées. Ein Prosit der Gemütlichkeit !!!

VENDREDI 21 JUILLET : FIZZ ME UP

Fizz me up est un duo 100% Live qui revisite les plus grandes chansons d'hier et d'aujourd'hui. De Pink Martini à Queen, des Rita Mitsouko à Beyoncé, de Niagara à Michael Jackson...

VENDREDI 28 JUILLET : PARIS NEWYORK

Duo Basse-Voix, ce groupe connu des Polofolies fera son retour cette année pour un voyage en chansons dans un style Jazz, Swing et Bossa Nova.

VENDREDI 04 AOÛT : SPECTACLE DE CIRQUE

«ZAP» par la Cie Alea jacta est composée de 3 jongleurs acrobates qui zappent d'une situation à l'autre.

VENDREDI 11 AOÛT : ANNAÏCK

Groupe Amateur Pop Rock du Ternois existant depuis 2002, Annaïck nous distille des reprises UK ou FR ainsi que des titres originaux. Restez Pop !!!

VENDREDI 18 AOÛT : SPECTACLE DE CIRQUE

«Allez ça part» par le Groove Crew, 2 diabolistes se lancent des défis dans une ambiance Hip Hop.

VENDREDI 25 AOÛT : THE RAMBLING BOYS

Les Rambling Boys savent mettre l'ambiance : la voix est rauque, le rythme entraînant et la guitare puissante. Du Rock, du Blues, du Punch et de la folie, ce duo vous emportera dans un élixir d'énergie déferlante.

VENDREDI 01 SEPTEMBRE : DE LA MANCHA

Musiciens errants parés d'une guitare et d'un banjo, Gabrielo et Simone vous emmènent dans les contrées lointaines de la rumba flamenca, du séga réunionnais ou de la valse péruvienne.

VENDREDI 08 SEPTEMBRE : LE NOUVEAU SAINT-POL

Le groupe Facebook « Le nouveau Saint-Pol », partenaire des Polofolies, reconduit pour la troisième année consécutive, son concours de tartes au libouli. Cet après-midi sera placé sous le signe de la pluralité. Ils seront présents avec des partenaires, tous membres du groupe et tous d'horizons très différents.



Piscine 2023

Pour 2023, initiation et perfectionnement pour les enfants, atelier aquagym, retrouvez ci-dessous toutes les informations utiles. Pour les ateliers, les inscriptions seront prises à la Maison Pour Tous, rue du 8 Mai 1945 à partir du 5 juin 2023.

Ouvert du 19 juin au 31 août 2023 - Fermé le 14 juillet et 15 août 2023

Activités proposées : sous réserve du nombre d'inscrits (6 minimum) 3 enseignements

• **Enseignement natation (6 à 15 ans)** : Inscription à la semaine (6 séances) du 19 juin au 7 juillet : du lundi au samedi de 17h à 18h sauf le mercredi de 12h30 à 13h30.

Du 8 juillet au 31 août : du lundi au samedi de 19h à 20h sauf le mercredi de 12h30 à 13h30

• **Perfectionnement adultes (à partir de 16 ans)** :

du 19 juin au 31 août : le samedi de 13h à 14h

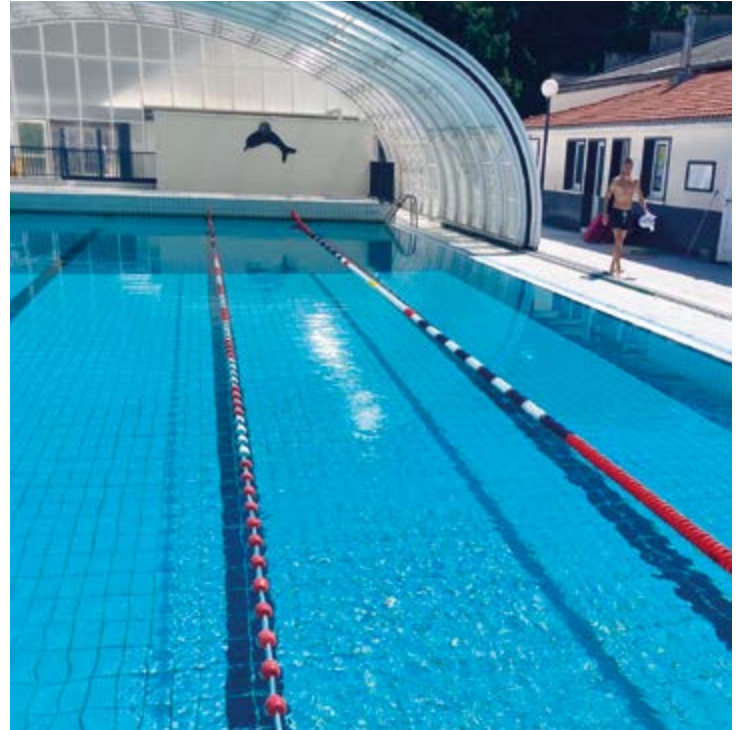
• **Aquaphobie** : Pour les personnes ayant une peur panique de l'eau. du 19 juin au 31 août : le samedi de 13h à 14h

2 Activités spécifiques

• **Nageurs** : Créneau public libre nageur.

Ce créneau est réservé aux nageurs, un couloir de nage sera aménagé. Du 19 juin au 7 juillet : du lundi au vendredi de 12h30 à 14h sauf le mercredi de 17h à 18h et le samedi de 12h à 14h. Du 8 juillet au 31 août : du lundi au vendredi de 12h30 à 14h sauf le mercredi de 19h à 20h et le samedi de 12h à 14h

• **Test d'aisance aquatique** : Sans réservation pendant l'ouverture au public. Du 19 juin au 31 août : du lundi au samedi de 14h à 16h



Les activités (+18 ans) du 19 juin au 31 août 2023 : sous réserve du nombre d'inscrits (6 minimum, maxi 15)

• **Aquagym généraliste** : Gymnastique qui se pratique dans l'eau. Du 19 juin au 7 juillet : le mardi de 12h30 à 13h30 / le mercredi de 17h à 18h / le samedi de 12h à 13h

Du 8 juillet au 31 août : le mardi de 12h30 à 13h30 / le mercredi de 19h à 20h / le samedi de 12h à 13h

• **Aqua warrior** : Parcours sportif parsemé d'obstacles dans lequel il faut enchaîner plusieurs déplacements aquatiques entrecoupés.

le jeudi de 12h30 à 13h30

• **Aquagym cuisses abdos-fessiers** :

le vendredi de 12h30 à 13h30

Les inscriptions aux activités :

Une permanence sera ouverte à partir du 5 juin :

• du 5 au 16 juin 2023 à la Maison Pour Tous, rue du 8 Mai 1945, 62130 Saint-Pol-sur-Ternoise.

- le lundi, mardi et jeudi de 12h à 14h.

- le mercredi de 14h à 18h.

- le vendredi de 17h à 19h

• du 19 juin 2023 au 31 août 2023 : à la piscine, aux horaires d'ouverture public de la piscine, soit :

- du 19 juin au 7 juillet : du lundi au samedi de 12h30 à 17h

- du 8 juillet au 31 août : du lundi au samedi de 12h30 à 19h

Ouverture au public :

• du 19 juin au 7 juillet : du lundi au samedi de 14h à 17h

• du 8 juillet au 31 août : du lundi au samedi de 14h à 19h

Tarifs :

• Moins de 1 an	Gratuit
• Ticket adulte (+ de 16 ans)	2,50 €
• Ticket enfant	2,00 €
• Carte 10 entrées adulte	20 €
• Carte 10 entrées enfant	15 €
• Aquagym 1 séance	8 €
• Aquagym 10 séances	70 €
• Initiation à la natation (la séance)	8 €
• Centre de Loisirs (10 enfants)	15 € (via un titre de recette).

Pour tous renseignements et réservations :
Service animation : 03.21.03.52.72 / 07.72.45.18.34
Piscine : 03.21.04.04.73

Programme « Patrimoine Culturel » de l'été 2023

Samedi 24 juin de 10h à 16h
Peintres & Artistes dans la Rue

Mardi 11 juillet 15h
Circuit Patrimoine « la grande Guerre » avec la visite du fonds ancien, rdv place de l'Hôtel de Ville

Mardi 18 juillet 15h
Circuit Patrimoine « les vestiges du château comtal », rdv à l'entrée du parc du Château, rue du Mont
16h - Visite découverte pour les petits « regarder autrement », rdv à la mini-plage du parc du Château

Vendredi 21 juillet de 14h à 16h
Atelier Découverte du parc du Château, rdv à la mini plage

Mardi 25 juillet 15h - Circuit Patrimoine « à l'intérieur des anciens remparts » avec la visite de Notre Dame des Ardents, rdv sur la place de l'Hôtel de Ville

Vendredi 28 juillet de 14h à 16h - Atelier découverte du parc du Château, rdv à la mini plage

Mardi 1er août 15h - Circuit Patrimoine « les métiers d'autrefois », rdv place Mitterrand devant l'Hôtel des Impôts



Vendredi 4 août de 14h à 16h
Atelier Découverte du parc du Château, rdv à la mini plage

Mardi 8 août 15h - Circuit Patrimoine « Saint Pol 1789-1794 » avec la visite du fonds ancien, rdv devant l'Hôtel de Ville

**Informations et réservations auprès
du service patrimoine culturel, 07 89 08 15 64**

Agenda du musée municipal Danvin, ancienne chapelle des Sœurs Noires de juin à novembre 2023

Du 10 au 25 juin - Exposition d'Odile MOLON (peintures)

Du 12 au 30 juillet - Exposition collective d'artistes locaux (peintures et autres)

Mercredi 2 août de 10h à 18h - Escape Game « Big Boom pour la planète » sur réservation

Samedi 5 août 15h - Visite guidée et animation autour des collections archéologiques

Samedi 12 août 15h - Visite guidée et animation autour de la collection Arts et Traditions Populaires

- Fermeture du musée du 14 août au 3 septembre inclus -

Du 16 septembre au 8 octobre - Exposition de Christelle, Jacques et Yvelise PONCHE (peintures et dessins)

Du 11 au 20 octobre - À l'occasion des 25 ans de la parution d'Harry Potter, exposition exceptionnelle de collectionneurs et d'artistes autour du monde d'Harry Potter

Du 28 octobre au 26 novembre - Exposition de Michèle BATTUT (peintures). Native de Saint Pol et fille de l'architecte JF BATTUT, elle devient peintre officiel de la marine et offre au musée une exposition remarquable

Le musée est ouvert de février à novembre.

Entrée gratuite.

Mercredi Samedi 14h30/17h30

Le Dimanche en période d'exposition et juillet/août de 14h30/17h30

**Lundi Mardi Jeudi sur réservation pour les groupes
au 07 89 08 15 64**



Le Régency

Un lieu unique d'animations et de rencontres

Trois avant-premières en présence de leurs équipes, un ciné-concert et les animations récurrentes ont créé l'événement dans le cinéma de Saint-Pol en ce début d'année !



Accompagné du producteur Christophe Rossignon, le réalisateur Nicolas Giraud découvrait pour la première fois le Régency et son public lors de l'avant-première de son nouveau film **L'ASTRONAUTE**.

A l'issue de la projection de ce film, les nombreux spectateurs ont eu l'occasion d'échanger avec ce réalisateur passionné et passionnant.

La projection en avant-première du film **PAYSANS DU CIEL A LA TERRE**, a été l'occasion d'un débat nourri avec le public de la salle comble venu découvrir ce documentaire en partie tourné dans la région. Le réalisateur Hervé Payen, était accompagné de Philippe Fruitier – Narrateur – et de 5 agriculteurs venus témoigner des difficultés rencontrées mais également de la mobilisation conjointe avec les industriels et des élus pour apporter des solutions chacun à son niveau ... Un film plein d'espérance sans aucun préjugé.

Avec la présentation du programme **ELLES N'EN FONT QU'À LEUR TÊTE**, la journée du mardi 14 mars était rythmée par la musique de l'accordéon de Jacques Cambra qui a accompagné ce programme de neuf courts-métrages du début du vingtième siècle.

Une journée riche qui a débuté avec un atelier musical à destination des élèves de CM1 de l'école la Fontaine, dans le cadre du dispositif d'éducation à l'image financé par la Ville de Saint-Pol-sur-Ternoise. Les élèves ont pu échanger avec Jacques Cambra sur l'importance et la variété des musiques dans les films.

La journée s'est poursuivie avec un ciné-concert à destination des scolaires et une deuxième représentation était proposée le soir pour un public plus adulte, mais tout aussi épaté par l'accompagnement à l'accordéon de ce programme atypique.



Autre temps fort fin mars avec la venue de l'équipe du film proposé en avant-première **LA PLUS BELLE POUR ALLER DANSER** qui restera un moment unique dans l'histoire de la salle polopolitaine. Victoria Bedos – réalisatrice et fille de Guy Bedos – nous a fait l'immense joie de venir accompagnée d'un monstre du cinéma français. L'acteur Pierre Richard découvrait pour la première fois la salle du Régency et son « fameux public » dont il avait déjà entendu parler ! Hélène Cases et Christelle Henon, les productrices du film complétaient le casting de cette belle avant-première, où se sont partagés anecdotes de tournage et échanges à propos de cette comédie multigénérationnelle.



Enfin pour rappel, le Régency propose tous les mois la séance d'un film en avant-première « à l'aveugle » avec **le coup de cœur surprise** ! Rendez-vous donc une fois par mois pour découvrir un film soutenu par l'Association Française des Cinémas Art et Essai, sans connaître le titre avant le début du générique. Faites-nous confiance !

Informations et renseignements : www.LeRegency.fr



Patrimoine

Les anciens remparts

Saint-Pol-sur-Ternoise était une Ville fortifiée dès le XIIIème siècle et possédait quatre portes pour chaque faubourg de la cité. Les remparts sont détruits en juin 1537. Pourtant, une portion de ces remparts subsiste, située entre la porte de la Poterie (rue de Béthune) et la porte de Verloingt (rue d'Aire). Aujourd'hui, c'est l'impasse des Remparts des Canoniers.



A la recherche de ses ancêtres

La bibliothèque municipale de fonds ancien, riche de près de 10 000 ouvrages et journaux, possède, entre autres, les registres d'état-civil depuis 1793 jusqu'en 1914. Si vous désirez connaître les origines de votre commune, la section « histoire locale » vous permettra de satisfaire votre curiosité. Le journal de l'Abeille de la Ternoise y est archivé depuis 1848 (avec certaines années incomplètes ou sans parution, notamment en période de guerre). Près de 30 sections différentes sont disponibles, telles que les civilisations anciennes, la théologie, les arts, l'histoire locale avec entre autres, les travaux de François Masse sur les deux guerres mondiales. Une salle de lecture est à votre disposition et les ouvrages sont à consulter sur place, sur rendez-vous auprès du service Patrimoine culturel, situé au centre Henri Picot, rue Oscar Ricque au 03.21.03.85.69 ou 07.89.08.15.64.



Le retour de la peinture « La Pentecôte »

En 1895, Edmond Edmont atteste la présence de la peinture dans l'ancienne chapelle du Saint-Esprit, située en haut de la rue d'Hesdin. Après la destruction de la chapelle en 1922, elle est entreposée dans le grenier de l'hospice. En 1933, Louis Lebel l'intègre aux collections muséales. Le cadre et la toile, datés du XVIIIème siècle, se retrouvent plusieurs années dans les réserves du musée. La municipalité, aidée de subventions de la DRAC et du Département, a permis à la peinture de retrouver ses couleurs et au cadre sa dorure originelle. Cette restauration a été réalisée par Anne Simon et Isabel Bedos, deux restauratrices passionnées.

Dénomination de la Zone d'Activités et de Services de Canteraine

La municipalité envisage de donner un nom de rue à la Zone d'Activités et de Services de Canteraine. Le nom de Simone Veil est proposé. Les riverains de la ZAE ont émis un avis favorable à cette proposition. Le nom sera entériné lors d'un prochain Conseil Municipal.

Simone Veil née Simone Jacob le 13 juillet 1927 à Nice (Alpes-Maritimes) est morte le 30 juin 2017 à Paris. Simone Veil est une magistrate et une femme d'État française.

Née dans une famille juive aux origines lorraines, elle est déportée à Auschwitz à l'âge de 16 ans. Simone Jacob épouse Antoine Veil en 1946 puis, après des études de droit et de science politique, entre dans la magistrature comme haut fonctionnaire.

En 1974, elle est nommée ministre de la Santé par le président Valéry Giscard d'Estaing, qui la charge de faire adopter la loi dépénalisant le recours à l'interruption volontaire de grossesse (IVG), loi qui sera ensuite couramment désignée comme la « loi Veil ». Elle apparaît dès lors comme icône de la lutte contre la discrimination des femmes en France.

Elle est la première présidente du Parlement européen, nouvellement élue au suffrage universel, une fonction qu'elle occupe de 1979 à 1982. De façon générale, elle est considérée comme l'une des promotrices de la réconciliation franco-allemande et de la construction européenne.

De 1993 à 1995, elle est ministre d'État, ministre des Affaires sociales, de la Santé et de la Ville au sein du gouvernement Édouard Balladur. Elle siège au Conseil constitutionnel de 1998 à 2007, avant d'être élue à l'Académie française en 2008.

Sur décision du président Emmanuel Macron, Simone Veil fait son entrée au Panthéon avec son époux le 1er juillet 2018.

Services

Inscription aux écoles pour la rentrée 2023

Les enfants entrant en Petite Section et Toute Petite Section de maternelle, et entrant en CP doivent compléter un dossier d'inscription.

- Afin de permettre aux familles de déposer les dossiers d'inscription de Petite Section et Toute Petite Section de l'école maternelle, des permanences ont été tenues en mairie. Désormais, les dossiers seront à déposer à l'école maternelle.
- Les dossiers pour l'entrée en CP sont à déposer auprès de Mme Holander, Directrice de l'école élémentaire sur rdv au 03 21 03 03 20.

Inscription en ligne pour la garderie et le restaurant scolaire

Pour la rentrée de septembre 2023, un « portail famille » sera mis en place, permettant aux parents de réserver, et payer les frais de garderie et de cantine. Une information spécifique sera donnée prochainement.

La garderie fonctionne du lundi au vendredi pendant la période scolaire.

Le matin, les enfants sont accueillis à partir de 07h30. Le soir, la garderie est ouverte jusqu'à 18h30.

Repas des aînés

Le 14 mai dernier, a eu lieu l'incontournable repas des aînés de la Ville de Saint-Pol-sur-Ternoise

Organisé par le Centre Communal d'Action Sociale, 257 Saint-Polois de 66 ans et plus ont été accueillis par Madame le Maire, les membres du Conseil Municipal et du Conseil d'Administration du C.C.A.S., et ont pris place autour des tables installées et joliment décorées de la salle Martin.

En ouverture, Madame le Maire a souhaité la bienvenue aux habitués de cette manifestation et aux « nouveaux aînés ». La doyenne et le doyen de l'assistance : Madame FOREST Léona et Monsieur BOUTIN Paul ont été mis à l'honneur.

Le repas a été réalisé par le personnel du Restaurant Scolaire et un agent de la Résidence Autonomie « Les Jours Paisibles ». Comme chaque année, de nombreux bénévoles ont donné de leur temps pour servir nos aînés et assurer le service à table.

Nos séniors ont apprécié ce temps de rencontre et d'échange autour d'un délicieux repas. Ce fut, pour tous, un agréable temps de partage, et de convivialité.

Rendez-vous l'année prochaine !



Aînés / Social

La Résidence Autonomie en vadrouille

Depuis 2021, les résidents de la Résidence Autonomie « Les Jours Paisibles » profitent, un mercredi par mois, de sorties sur le territoire. En concertation, et avec l'aide de l'animatrice des « Jours Paisibles », ils définissent leurs souhaits de visites, qui se concrétisent en fonction des saisons.



Ces sorties sont de tout ordre : culturelles (visite de l'Abbaye de Belval, du donjon de Bours, de l'exposition sur les jardins à la Maison Pour Tous ...), ludiques (promenade à la mer, cinéma ...) ou intergénérationnelles (visite à la ludothèque de TernoisCom ...). L'objectif est de faire découvrir ou redécouvrir le secteur à nos aînés, tout en veillant à maintenir leur autonomie.



Bilan colis des aînés 2022

À compter du 12 décembre 2022, les aînés de la commune, âgés de 75 ans et plus, ont eu le plaisir d'avoir la visite d'un bénévole, membre du Conseil Municipal de la Ville de Saint-Pol-sur-Ternoise ou du Conseil d'Administration du C.C.A.S., pour leur remettre un présent à l'occasion des fêtes de Noël. Il s'agissait d'une boîte de chocolats pour les Saint-Polois de 75 à 79 ans et d'un colis pour les aînés de 80 ans et plus. Au total, 18 bénévoles ont donc sillonné la Ville pour distribuer 180 boîtes de chocolats et 250 colis.

Nos aînés, placés en EHPAD ou en centre de cure, n'ont pas été oubliés.



Aides du C.C.A.S.

Le Centre Communal d'Action Sociale gère, entre autres, l'aide sociale facultative de la commune.

Ces aides sont différentes dans chaque commune puisqu'elles sont le fruit de la politique d'action sociale définie en fonction des réalités et des acteurs du territoire.

Pour Saint-Pol-sur-Ternoise, le C.C.A.S. vient donc en aide aux habitants qui rencontrent une difficulté concernant une facture de charges courantes : eau, gaz, électricité ou loyer.

Le C.C.A.S propose également une aide aux familles pour les frais de cantine de leurs enfants et pour leur participation à la classe de neige.

Pour toute demande d'aide ou renseignement, n'hésitez pas à vous rapprocher du C.C.A.S. au 03.21.41.17.87 – Rue du 8 Mai 1945 – 62130 Saint-Pol-sur-Ternoise

Fêtes des mères 2022



En 2022, l'organisation de la fête des mères a fait peau neuve. Dorénavant, les mamans ayant eu un bébé dans l'année reçoivent, à domicile, un colis de denrées pour bébé. Cette distribution se fait par trimestre par les membres du Conseil d'Administration du C.C.A.S.

Cette petite attention a été bien appréciée par les parents et les enfants !

Plan canicule 2023

Du 1er juin au 15 septembre, chaque commune met en place le plan canicule. L'objectif est de prévenir et limiter les conséquences sanitaires, sur la population, des fortes chaleurs. Dans ce cadre, une communication est mise en place sur la commune et dans les lieux accueillant des personnes fragiles. Il s'agit avant tout de rappeler les actions préventives à mettre en place en cas de forte chaleur (hydratation, conseils pour garder la fraîcheur dans son logement, privilégier les sorties le matin, ...).

Dans un même temps, les personnes vulnérables sont invitées à venir s'inscrire auprès du C.C.A.S. ou de la Mairie. Cela concerne les personnes de 65 ans et plus habitant toujours à domicile ou les personnes de 60 ans handicapées ou invalides, de la commune.

Lorsque le plan canicule atteint le niveau 2, 3 ou 4, les personnes inscrites sur ce registre sont régulièrement appelées pour leur rappeler les règles et s'assurer de leur état de santé.

N'hésitez donc pas à vous inscrire, vous ou un membre de votre famille, auprès du C.C.A.S (Rue du 8 Mai 1945) ou de la Mairie.

Infos pratiques

Stop aux incivilités : ramassez, votre chien sera fier !

Les propriétaires de chiens sont majoritairement respectueux de la propreté de la voirie. Pourtant, trop de déjections canines jonchent encore le sol, alors même que ramasser et jeter les sacs canins dans les poubelles constitue un geste simple qui contribue à la préservation de notre cadre de vie et améliore le bien-être dans la commune.

La Ville met à la disposition gratuitement de tous les propriétaires de chiens des sacs pour ramasser et permettre, à tous et toutes, de marcher tranquillement en ville. Pour rappel, les personnes accompagnées d'un chien doivent par tout moyen approprié, procéder immédiatement au ramassage des déjections canines. L'amende pour une déjection canine laissée sur la voie publique est de 135 €.



N'oubliez pas d'apposer votre disque de contrôle en zone bleue

La municipalité a décidé de remettre en service les zones bleues afin que les commerçants puissent bénéficier d'emplacements libres pour leurs clients.

Début d'année 2023, les agents de la Police Municipale ont, dans un premier temps, apposé des informations sur les pare-brises des véhicules stationnant en zone bleue qui n'avaient pas le disque de contrôle. Une information a aussi été publiée sur les panneaux lumineux de la Ville, rappelant aux automobilistes de ne pas oublier de mettre leur disque de contrôle en zone bleue. A Saint-Pol-sur-Ternoise, le temps de présence autorisé en zone bleue est limité à 1 heure 30. La non-apposition du disque de contrôle ou le dépassement de la durée autorisée entraînent une amende forfaitaire de 35 €.

Rappel : il est interdit de « sortir » pour tourner l'heure du disque sans avoir quitté son emplacement.

Vous pouvez vous procurer ces disques dans tous les magasins offrant des produits concernant l'automobile.

Expression du groupe municipal minoritaire

Et maintenant ? :

Les mois qui viennent de s'écouler nous ont apporté un lot supplémentaire de **déceptions et d'inquiétudes**. M. Demagny a démissionné et Mme Vasseur le remplace dans sa fonction majorale : nous lui souhaitons « bon courage » car le rôle qui lui a été ainsi dévolu s'avère bien ingrat !

Pour preuve, début avril, vote du budget communal 2023 : en dépit de ses promesses électorales, la majorité municipale impose aux contribuables saint-polois, **une augmentation de 2% de la taxe foncière bâtie** qui s'ajoutent aux 7% décidés par l'Etat ; rappelons que l'an dernier, une augmentation de 8% (plus 3% par l'Etat) avait été votée ! Face à nos protestations, c'est le désormais conseiller municipal Benoît Demagny qui argumente longuement pour justifier cette décision : le prix du gaz, n'est-ce pas ? Alors même que celui-ci a amorcé une baisse et que fin 2022, l'excédent de fonctionnement s'élève à 1,46M d'euros ! Est-ce le rôle de la collectivité que de se constituer un confortable « bas de laine » aux dépens de ses administrés ?

Ah ! Oui, c'est vrai ! Il faut pouvoir financer les grands projets dont on nous parle depuis 3 ans !

Mais que constatent nos concitoyens :

Redynamisation du centre-ville ? On en est toujours au stade des études ! Maintien du patrimoine communal ? Le calvaire de la rue d'Aire a été restauré et... ? Réhabilitation des équipements publics et économies d'énergie ? L'audit est en cours nous affirme-t-on...

Mais ... quelles initiatives pour accompagner les familles les plus vulnérables ? Pour impulser la création de logements pour les jeunes ménages et les personnes âgées ? Pour lutter contre la paupérisation et défendre l'enseignement de qualité dispensé à l'école primaire où malheureusement, une suppression de poste est annoncée ?

Autre sujet pour nous primordial, et méprisé par l'actuelle majorité : **l'environnement**. Nous avons déjà alerté l'an dernier sur la taille drastique des arbres qui met à mal leur intégrité et leur espérance de vie. Cette année, l'alarme a été donnée par plusieurs de nos concitoyens, émus des tontes excessives opérées sur les talus et dans les squares de la ville qui font fi de la biodiversité... Pourquoi opposer propreté et enjeux environnementaux ? Il serait peut-être temps d'engager des actions pédagogiques en direction des services techniques et de la population ! L'urgence climatique devrait être une priorité municipale !

Contrairement à ce que Mme le maire a dit lors de la cérémonie des vœux et écrit dans le calendrier municipal, pas si difficile de dire de quoi demain sera fait, si une prise de conscience des véritables urgences ne se fait pas rapidement !

Les conseillers municipaux : Maurice Louf, Claude Roussez, René Grandgir, Catherine Ducrocq, Jean Claude Girot et Betty Soyez.

Saint-Pol en photos

facebook

RETROUVEZ TOUTES LES INFOS
DE VOTRE VILLE SUR NOTRE
PAGE FACEBOOK OFFICIELLE

Chasse à l'œuf le 10 avril



Bénédiction du Calvaire
rue d'Aire le 21 avril



Vernissage de l'exposition
Pszota le 4 février

Vernissage de l'exposition
Bajeux le 11 mars



Animation au musée
le 19 avril



Spectacle L'homme qui plantait
des arbres le 7 avril



Cérémonie pour les médaillés le 1^{er} mai



Carnaval
le 21 février



Carnaval le 20 février

